



Lab
22

Laboratoire
d'innovations
sociales et
environnementales

Démarche d'accompagnement et de soutien de la transition écologique à l'école secondaire



Septembre 2022

Table des matières

3 Lexique

4 Mise en contexte

5 Démarche d'accompagnement et de soutien de la transition écologique à l'école

- Objectifs de la démarche
- Caractéristiques de la démarche
- Pacte de l'école québécoise

7 Services offerts par le Lab22

- Accompagnement et soutien
- Analyse environnementale
- Ateliers et formations

10 Échéancier

11 Implications et engagements

13 Coûts

13 Étapes pour devenir une école en transition

14 Annexe 1

- Propositions d'activités à réaliser au cours des 3 années de la démarche

lexique

Pour une meilleure compréhension des concepts utilisés, nous vous invitons à parcourir les définitions que nous proposons

| Concept | Définition |
|---|---|
| Action | Moyen ou méthode qui permet de répondre aux mesures du Pacte de l'école québécoise (PEQ) |
| Analyse environnementale | Évaluation du niveau d'avancement de l'établissement dans la transition écologique afin d'établir un portrait de l'école, d'identifier les actions mises en place en fonction des mesures du PEQ et de proposer des pistes d'amélioration |
| Analyste en environnement | Personne responsable de réaliser le diagnostic environnemental et le bilan carbone de l'établissement d'enseignement et d'appuyer la personne conseillère à la transition écologique |
| Axe | Grande orientation de la démarche |
| Bilan carbone | Comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'établissement en matière de transport, d'approvisionnement, de matières résiduelles, d'infrastructures et de la consommation numérique |
| Caractérisation des matières résiduelles | Action de trier, quantifier et analyser le contenu des poubelles et des bacs de recyclage pour en déterminer les taux de valorisation et le comportement des usagers du milieu |
| Communauté éducative | Membres de la direction et du personnel, élèves et parents |
| Conseiller-ère à la transition écologique | Principal-e interlocuteur-trice de l'établissement d'enseignement et personne responsable de l'accompagnement et du soutien dans l'organisation et le déploiement de la démarche de transition écologique |
| Écocitoyenneté | Citoyenneté critique, compétente, créative et engagée, capable et désireuse de participer aux débats publics, à la recherche de solutions et à l'innovation écosociale (Lucie Sauvé, 2014) |
| Écoresponsabilité | Qualité d'une personne physique ou d'une personne morale, d'un comportement ou d'une activité qui tient compte de principes de respect à long terme de l'environnement physique, social et économique (OQLF, 2011) |
| Mesure | Cible environnementale qui doit être atteinte |
| Transition écologique | Transformation du modèle économique et social actuel vers un nouveau modèle plus durable qui permet de repenser notre façon de consommer, de produire des biens, de travailler et de vivre ensemble pour répondre aux enjeux environnementaux |

mise en contexte



Le 22 février 2019, l'événement *La planète s'invite à l'école* réunit plus de 750 participant-es en provenance de 150 organisations, dont 110 établissements d'enseignement publics et privés de 7 régions du Québec, du primaire à l'université. Rassemblé-es autour de la nécessité de passer de la parole aux actes et de s'engager face à l'urgence climatique, le Pacte de l'école québécoise (PEQ), un appel à l'engagement et une feuille de route, y est alors propulsé.

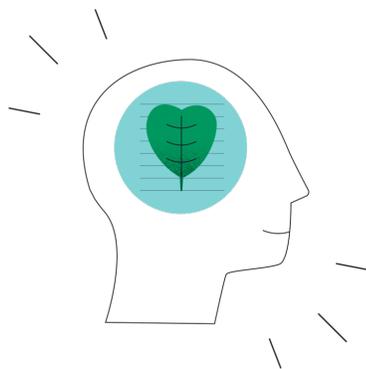
En réponse à l'engouement suscité par l'événement et en réponse au besoin exprimé maintes fois par les écoles, soit d'être accompagnées pour aller de l'avant, les organisateur-trices décident de fonder un organisme à but non lucratif (OBNL), le Lab22 - Laboratoire d'innovations sociales et environnementales, afin de soutenir et de guider les écoles dans la mise en place d'actions en faveur de la transition écologique.

L'objectif de ce document est de vous présenter de façon exhaustive la démarche d'accompagnement et de soutien de la transition écologique à l'école secondaire.

Ce projet est financé par le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) dans le cadre du Plan d'action jeunesse 2021-2024 et bénéficie d'une contribution financière de Desjardins (2022-2025).

démarche d'accompagnement et de soutien de la transition écologique à l'école

Objectifs de la démarche



La démarche d'accompagnement et de soutien proposée par le Lab22 a pour objectif de lutter contre les changements climatiques et propulser la transition écologique à l'école secondaire par l'intégration de mesures liées à l'écoresponsabilité et à l'écocitoyenneté. Elle mise sur la participation de l'ensemble de la communauté éducative (membres de la direction, membres du personnel, élèves et parents) dans les prises de décisions et dans la réalisation d'actions à portées sociales et environnementales. Elle vise l'instauration de pratiques durables et le développement d'un pouvoir d'agir chez les jeunes et des adultes.

Plus spécifiquement, la démarche a pour but de :

1. Permettre à l'école et sa communauté éducative de prendre conscience de son empreinte écologique grâce à une analyse environnementale;
2. Réaliser des consultations auprès de l'ensemble des parties prenantes pour identifier les mesures et actions prioritaires à mettre en oeuvre;
3. Développer et rédiger un plan d'action et des stratégies visant à réduire l'empreinte carbone de l'école et amplifier les savoirs, savoirs-être, savoirs-agir et le pouvoir agir en faveur de la transition écologique;
4. Offrir des occasions d'implication et d'engagement pour les jeunes et les adultes;
5. Soutenir la communauté éducative dans la réalisation des actions à mettre en place;
6. Assurer la promotion, le rayonnement et la reconnaissance des écoles accompagnées et des acteur-trices impliqués-es;
7. Offrir des opportunités de participation à des événements.

Caractéristiques de la démarche

La démarche d'accompagnement et de soutien de la transition écologique à l'école est novatrice, tant par sa durée que par sa nature : elle est structurante, démocratique, éducative et personnalisée.

| Structurante | Démocratique | Éducative | Personnalisée |
|--|--|---|---|
| <p>S'appuie sur le Pacte de l'école québécoise (4 axes et 25 mesures)</p> <p>S'appuie sur une analyse environnementale complète : diagnostic, caractérisation des matières résiduelles et bilan carbone</p> <p>Repose sur un accompagnement de 3 ans par une équipe pluridisciplinaire et expérimentée</p> | <p>Implique et engage l'ensemble des parties prenantes de l'établissement</p> <p>Suscite l'adhésion et favorise la mobilisation par le développement d'une vision commune et partagée</p> <p>Repose sur un processus décisionnel collectif et participatif</p> | <p>S'arrime au projet éducatif et/ou au plan stratégique de l'établissement</p> <p>Vise la sensibilisation, la formation et l'expérimentation</p> <p>Percole dans les activités éducatives et les contenus pédagogiques</p> | <p>S'adapte au rythme de l'établissement et de la communauté éducative</p> <p>Privilégie une courbe d'apprentissage et l'amélioration continue</p> <p>Favorise le développement de synergies avec la communauté et les organismes du territoire</p> |

Pacte de l'école québécoise

La démarche d'accompagnement et de soutien de la transition écologique repose sur le Pacte de l'école québécoise, une feuille de route et un guide pour la transformation durable des établissements d'enseignement. Le PEQ contient 25 **mesures** réparties selon 4 **axes** : gouvernance scolaire, enseignement et activités éducatives, infrastructures et ressources matérielles et partenariats avec la communauté.

Afin de répondre aux mesures du PEQ, diverses **actions** sociales et environnementales seront mises en place au cours des trois années de la démarche. L'élaboration d'un plan d'action permettra de prioriser les actions à entreprendre, d'en suivre l'évolution grâce à des indicateurs et à des cibles, et d'en faire l'évaluation afin de s'inscrire dans une perspective d'amélioration continue.

Voici ce qui est entendu par axe, mesure et action :

| Axe | Mesure | Actions |
|---|---|--|
| Orientation  | Cibles environnementale à atteindre  | Moyens ou méthodes pour répondre à la mesure |

De façon plus concrète :

| Axe | Mesure | Actions |
|--|---|---|
| Infrastructure et ressources matérielles  | Mesure 3.6 : Encourager les pratiques de mobilité durable chez les élèves, les étudiant-es et les membres du personnel  | Mettre en place des supports à vélo ou en augmenter le nombre sur le terrain de l'établissement |

service offerts

Une équipe pluridisciplinaire sera mandatée pour accompagner et soutenir l'école dans la propulsion de la transition écologique.

La personne conseillère à la transition écologique est la principale interlocutrice entre le Lab22 et l'école. Son rôle est d'appuyer la mise en place et le déploiement de la démarche ainsi que la réalisation d'actions, en vue d'instaurer de nouvelles pratiques au sein de l'école. Le ou la technicien-ne en environnement et l'analyste ont pour mandat de produire l'analyse environnementale. La personne chargée de projets en communication travaille de concert avec les répondant-es en communication de l'école afin de développer une stratégie de mobilisation et de promotion de la démarche.

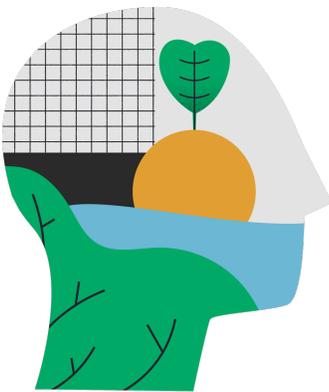
Accompagnement et soutien

Voici un aperçu des services d'accompagnement et de soutien offerts par l'équipe du Lab22 pour la réalisation du projet :

- Soutenir la mise en place et le déploiement de la démarche;
- Informer et mobiliser la communauté éducative;
- Consulter et concerter la communauté éducative dans l'élaboration et l'actualisation du plan d'action;
- Soutenir les différents comités (adultes et élèves) et les communautés de pratiques;
- Développer et cocréer des contenus pédagogiques et éducatifs sur des sujets liés à la transition écologique, à l'éducation relative l'environnement et au développement durable;
- Mettre en oeuvre des actions pour répondre aux mesures du PEQ;
- Développer des processus, des procédures, des outils pour initier le changement;
- Soutenir les communications internes et externes liées au projet;
- Développer des synergies avec des organismes de proximité et des organisations pouvant soutenir le plan d'action de l'école;
- Informer des programmes de financement ou des subventions disponibles.

L'approche d'accompagnement et de soutien préconise une présence sur le terrain, lorsque le contexte sanitaire le permet. Toutes les mesures prescrites par les établissements, le gouvernement et la direction de la Santé publique seront respectées et mises de l'avant.

En plus d'un accompagnement en présentiel, divers moyens d'intervention sont déployés afin d'apporter un soutien ponctuel et continu aux écoles participantes : vidéoconférence, outils collaboratifs et soutien téléphonique.



Analyse environnementale

Voici un aperçu de l'analyse environnementale réalisée par l'équipe du Lab22 pour connaître l'empreinte écologique de l'école.

L'analyse environnementale, qui comprend un diagnostic, une caractérisation des matières résiduelles et un bilan carbone, est effectuée à la 1^{re} et à la 3^e année de la démarche. Elle permet d'établir un portrait initial de l'école, d'identifier les actions déjà mises en place, de déterminer les arrimages avec le PEQ et de proposer de nouvelles actions transformatrices à mettre en œuvre. L'analyse effectuée à l'an 3 permet de mesurer la progression de la transition écologique et de déterminer de nouvelles actions sociales et environnementales à mettre en place pour assurer la pérennité de la démarche entreprise.

Diagnostic environnemental

Le diagnostic se déroule en 3 étapes :

- Collecte de données à l'aide de questionnaires et de pièces justificatives;
- Visite et observations sur le terrain;
- Entrevues avec des membres du personnel, dont un-e membre du personnel de l'entretien et un-e responsable de la cafétéria.

Durant ces trois étapes, des informations et des données sont collectées sur l'ensemble des activités de l'établissement, tant d'un point de vue administratif que

pédagogique, afin de réaliser l'analyse. Cette dernière est effectuée à l'aide de deux types d'indicateurs, soit de transition et de durabilité, qui sont associés à chacune des mesures du PEQ. Les indicateurs de transition sont principalement liés à la mise en œuvre d'actions tandis que ceux de durabilité à la pérennité des actions choisies. Les indicateurs assurent un processus d'analyse qui soit objectif, rigoureux et transférable à toutes les écoles, et facilitent le choix des actions à mettre en place.

Caractérisation des matières résiduelles (MR)

Une caractérisation des matières résiduelles est effectuée au début de la démarche. Cette étape consiste essentiellement à trier, quantifier et analyser le contenu des poubelles et des bacs de recyclage pour en déterminer le taux de valorisation. Ce dernier indique la quantité de matières détournées du site d'enfouissement grâce aux collectes de matières recyclables et de matières organiques et à une bonne gestion des matières résiduelles. Par le fait même, il sera possible d'établir le taux de contamination des différentes voies de collectes, c'est-à-dire les matières qui ne se trouvent pas dans les bons bacs (déchets, recyclage, matières organiques).

Bilan carbone

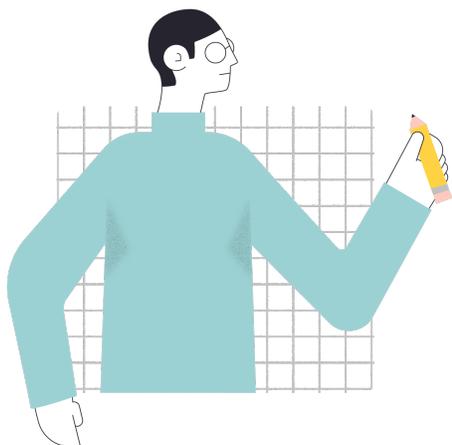
Enfin, à l'aide d'un calculateur d'empreinte carbone (GES), élaboré par Englobe, une firme de génie-conseil reconnue dans la quantification de GES, le Lab22 réalise un bilan carbone de l'établissement dès l'année 1. Le calculateur prend en compte les 3 niveaux d'émissions établis dans le Protocole des gaz à effet de serre et permet de couvrir les 6 GES du Protocole de Kyoto lors de la quantification. Les principaux

secteurs d'activités des établissements d'enseignement québécois qui émettent des GES ont préalablement été ciblés dans le calculateur, soit le transport, l'approvisionnement, les matières résiduelles, les infrastructures et la consommation numérique.

L'objectif du calculateur d'empreinte carbone est de quantifier les émissions de GES des différents secteurs d'activités afin

d'identifier les principales sources d'émissions et mettre en œuvre des actions permettant de réduire ou d'endiguer ces émissions. Le bilan carbone permet également d'informer l'établissement sur la quantité de GES émis facilitant ainsi le processus de compensation auprès d'un organisme reconnu, tel que prescrit par le Pacte de l'école québécoise.

Ateliers et formations



Enfin, voici un aperçu des ateliers et des formations offerts par l'équipe du Lab22 tout au long du projet d'accompagnement. Un maximum de 2 ateliers ou formations seront disponibles annuellement. D'autres pourront être développés en collaboration avec des partenaires ou des organismes reconnus. Voici des exemples d'ateliers et de formations :

- Formation sur les changements climatiques
- Formation sur la communication environnementale
- Formation sur l'empreinte écologique
- Atelier sur la gestion des matières résiduelles

Pour assurer une équité à l'ensemble des écoles secondaires accompagnées et respecter les ressources disponibles pour la réalisation de la démarche, l'offre de services du Lab22 se limite aux services décrits ci-dessus.

échéancier

Les services d'accompagnement et de soutien et d'analyse environnementale permettront de réaliser les activités suivantes, selon un échéancier annuel.

Première année

L'objectif principal de la première année est d'assurer le démarrage et la mise en place du projet. Des rencontres d'information et de mobilisation seront organisées auprès des différents publics cibles (membres du personnel, élèves, parents, CA, CE, partenaires) pour favoriser une adhésion optimale au projet. Une analyse

environnementale complète sera effectuée pour déterminer l'empreinte carbone de l'établissement. Des consultations seront tenues pour entendre les préoccupations et les idées des membres de la communauté éducative. Finalement, un plan d'action sera rédigé pour déterminer les actions à mettre en œuvre.

Deuxième année

L'objectif principal de la 2e année est de poursuivre la mise en place des actions inscrites au plan d'action ou d'en déployer de nouvelles, d'améliorer les stratégies

de mobilisation de la communauté éducative et de développer des partenariats pour soutenir la réalisation des actions privilégiées.

Troisième année

L'objectif principal de la 3e et dernière année est de poursuivre la mise en place des actions inscrites au plan d'action. Une seconde analyse environnementale sera effectuée pour déterminer les

progrès réalisés en vue de la poursuite de nouvelles actions toujours plus audacieuses. Cela ayant pour but que l'école continue de manière autonome sa transition écologique.



implications et engagements

La démarche d'accompagnement et de soutien s'appuie sur la participation et la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes formant la communauté éducative. Elle leur demandera assurément un investissement en temps.

Implication de la communauté éducative

Les membres de la direction, du personnel enseignant et non-enseignant, les élèves et leurs parents seront appelé-es à intervenir dans les différentes sphères de la démarche, notamment :

- Compléter le questionnaire sur les habitudes et opinions face à l'écoresponsabilité et l'écocitoyenneté;
- Participer à des rencontres et des séances de travail;
- Participer au processus réflexif et décisionnel;
- Participer à la création et à la mise en œuvre de certaines actions;
- Informer, éduquer, mobiliser et sensibiliser les autres membres de la communauté éducative.

Plus spécifiquement, les membres de la direction et du personnel auront à effectuer les tâches suivantes :

- Remplir le formulaire de compilation de données pour l'analyse environnementale;
- Fournir les documents nécessaires pour l'analyse environnementale;
- Axer certaines activités parascolaires sur les thématiques liées à l'environnement;
- Assurer les communications avec les membres de la communauté éducative;
- Collaborer avec les partenaires et organismes du milieu.

Plus spécifiquement, les membres du personnel enseignant sont invité-es à :

- Intégrer des contenus reliés à des thématiques environnementales en classe et lors d'activités éducatives.

Plus spécifiquement, les élèves sont encouragé-es à :

- S'impliquer dans la réalisation des différentes actions du plan;
- Faire entendre leurs préoccupations, leurs idées et leurs propositions pour propulser la transition dans leur école.

Plus spécifiquement les parents d'élèves auront à effectuer les tâches suivantes :

- Participer au rayonnement de la démarche à l'extérieur de l'école;
- Faire bénéficier l'école de leurs réseaux professionnels et personnels pour contribuer à la transition écologique.

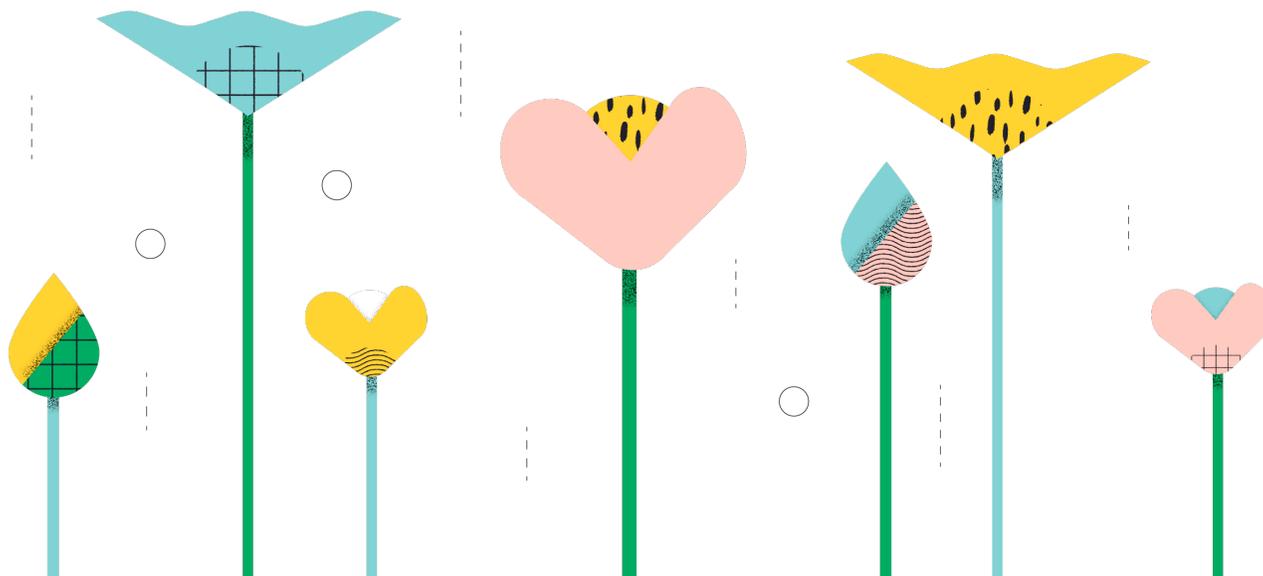
Formation du comité de pilotage

Un comité de pilotage, composé de représentant-es de la communauté éducative, sera formé dès le démarrage du projet. Il aura un rôle de chef d'orchestre de la démarche, avec l'appui de la personne conseillère du Lab22. Ses mandats seront multiples :

- Déterminer les mesures à inscrire au plan d'action;
- Construire un plan d'action permettant l'atteinte des mesures du PEQ;
- Consulter la communauté pour appuyer les prises de décisions;
- Guider et appuyer les membres de la communauté dans la mise en œuvre des actions;
- Collaborer avec les autres comités de l'établissement scolaire;
- Créer des ponts avec la communauté éducative et les partenaires de proximité.

À titre indicatif, voici à quoi pourrait ressembler la composition d'un comité de pilotage :

- 1 à 2 membres de la direction;
- 3 à 4 enseignant-es;
- 1 à 2 membres du personnel de soutien;
- 1 à 2 membres du personnel professionnel;
- 4 à 5 élèves;
- 1 à 2 parents d'élèves;
- 1 à 2 représentant-es de la communauté.



coûts

Pour réaliser la démarche d'accompagnement et de soutien, l'équipe du Lab22 offre un appui totalisant près de 1 000 heures, s'échelonnant sur 3 ans, et dont la valeur est estimée à environ 90 000\$. Il est à noter que ce nombre d'heures peut varier selon le contexte et les circonstances propres aux établissements.

Le montant à déboursier pour y participer varie entre 1 000 \$ à 5 000 \$ annuellement. Ce coût est déterminé en fonction du secteur de l'école (public ou privé) et du nombre d'élèves par établissement. Ces frais sont payables à la signature de l'entente de services.

Les coûts liés à l'achat de matériel, à la mise en place d'actions et de mesures ou pour toutes autres dépenses liées au projet sont entièrement aux frais de l'établissement. À ce titre, le Lab22 n'agit pas à titre de bailleur de fonds, de certificateur ou comme organisme subventionnaire pour la réalisation des actions retenues par l'école.

étapes pour devenir une école en transition

La toute première étape à effectuer pour s'engager en faveur de la transition écologique et ainsi agir rapidement et concrètement contre les changements climatiques est de signer le Pacte de l'école québécoise (PEQ).

L'étape qui suit la signature du PEQ est celle de l'adhésion à la démarche d'accompagnement et de soutien de la transition

écologique à l'école secondaire. Les établissements d'enseignement intéressés ont jusqu'au 22 avril de chaque année pour s'y inscrire. Une fois l'inscription faite, le questionnaire de profil d'établissement devra être rempli.

Il est fortement suggéré de consulter les membres de la communauté éducative, c'est-à-dire les membres du

personnel, les enseignant-es et les élèves, sur l'engagement souhaité afin de susciter une adhésion et une mobilisation à l'égard du projet.

La signature de l'entente de services entre l'école et le Lab22 officialise la collaboration entre les deux entités et démontre l'engagement de l'école à propulser la transition écologique.

Annexe 1

Tableau 1 : Propositions d'activités à réaliser au cours des 3 années de la démarche

Année 1

| Activité | Descriptif |
|---|---|
| Rencontre de démarrage avec les membres de la direction | <ul style="list-style-type: none"> Présenter l'équipe du Lab22 attirée à l'école; Expliquer les activités d'accompagnement et de soutien et planifier l'échéancier. |
| Constitution du comité de pilotage | <ul style="list-style-type: none"> Recruter les membres voulant faire partie du comité de pilotage au sein de différents groupes de la communauté éducative. |
| Rencontre du personnel | <ul style="list-style-type: none"> Présenter la démarche d'accompagnement et de soutien à la transition écologique et tenir une consultation; Recruter des membres voulant faire partie du comité de pilotage. |
| Analyse environnementale | <ul style="list-style-type: none"> Collecter, réviser et remplir des documents (formulaire); Réaliser une caractérisation des matières résiduelles; Distribuer le questionnaire sur l'écoresponsabilité et l'écocitoyenneté à toute la communauté (élèves, membres du personnel, parents); Réaliser une visite, faire des entrevues avec les responsables du service de l'entretien et de la cafétéria, et procéder à des observations sur le terrain; Analyser les données collectées et rédiger le rapport d'analyse environnementale. |
| Rencontre avec le conseil d'établissement ou le conseil d'administration | <ul style="list-style-type: none"> Présenter la démarche d'accompagnement et de soutien à la transition écologique et tenir une consultation; Recruter des membres voulant faire partie du comité de pilotage. |
| Rencontre des parents en assemblée générale | <ul style="list-style-type: none"> Présenter la démarche d'accompagnement et de soutien à la transition écologique et tenir une consultation; Recruter des membres voulant faire partie du comité de pilotage. |
| Rencontre avec le service de l'entretien et de la cafétéria | <ul style="list-style-type: none"> Présenter la démarche d'accompagnement et de soutien à la transition écologique et tenir une consultation; Recruter des membres voulant faire partie du comité de pilotage; Présenter le technicien et l'analyste du Lab22. |
| Rencontre avec le conseil d'élèves et le comité d'élèves en environnement | <ul style="list-style-type: none"> Présenter la démarche d'accompagnement et de soutien à la transition écologique. Recruter des membres voulant faire partie du comité de pilotage; Arrimer les projets de ces comités avec la démarche d'accompagnement et de soutien de la transition écologique. |

| Activité | Descriptif |
|----------------------------------|--|
| Rendez-vous des élèves | <ul style="list-style-type: none"> • Présenter la démarche d'accompagnement et de soutien à la transition écologique; • Recruter des élèves pour le comité de pilotage ou présenter les élèves en faisant partie; • Présenter aux élèves les implications possibles; • Réaliser une activité de consultation/priorisation. |
| Rencontre 1-1 comité de pilotage | <ul style="list-style-type: none"> • Discuter de la démarche d'accompagnement et de soutien; • Discuter du fonctionnement du comité; • Présenter l'échéancier de l'année 1. |
| Rencontre 1-2 comité de pilotage | <ul style="list-style-type: none"> • Entamer les réflexions autour du plan d'action; • Mise sur pied de sous-comités. |
| Rencontre 1-3 comité de pilotage | <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le travail sur le plan d'action; • Débuter la réalisation d'actions. |
| Rencontre 1-4 comité de pilotage | <ul style="list-style-type: none"> • Présenter les résultats de l'analyse environnementale; • Poursuivre le travail sur le plan d'action et la réalisation d'actions. |
| Rencontre 1-5 comité de pilotage | <ul style="list-style-type: none"> • Faire un bilan des actions accomplies. • Préparer l'année suivante. |
| Bilan de l'année | <ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer les membres de la direction et les répondant-es pour dresser le portrait de l'ensemble des activités réalisées dans l'année et présenter les grandes lignes de l'année 2. |
| Activité de conclusion | <ul style="list-style-type: none"> • Présenter le bilan des actions accomplies (différentes formes possibles : événement, communiqué de presse, etc.); • Promouvoir l'implication de la communauté. |
| Reddition de compte | <ul style="list-style-type: none"> • Pour chacune des rencontres et activités en lien avec la démarche d'accompagnement et de soutien à la transition écologique, inscrire le nombre de personnes présentes et le temps consacré dans le tableau de reddition de compte. |

Année 2

| Activité | Descriptif |
|---|--|
| Événement de lancement de l'année 2 | <ul style="list-style-type: none"> • Présenter le plan d'action à la communauté éducative; • Mobiliser les membres de la communauté pour la réalisation des actions. |
| Rencontre avec les membres de la direction | <ul style="list-style-type: none"> • Planifier les étapes d'accompagnement et l'échéancier de l'année 2. |
| Rencontre du personnel | <ul style="list-style-type: none"> • Faire un retour sur la démarche d'accompagnement et de soutien et présenter le plan d'action (au besoin, pour les nouveaux membres); • Impliquer le personnel dans la réalisation d'actions les concernant. |
| Rencontre du personnel enseignant-es | <ul style="list-style-type: none"> • Discuter de l'intégration des notions liées à l'environnement, la transition écologique, l'écoresponsabilité et l'écocitoyenneté au sein des contenus pédagogiques. |
| Rencontre avec le conseil d'établissement ou le conseil d'administration | <ul style="list-style-type: none"> • Faire un retour sur la démarche d'accompagnement et de soutien et présenter le plan d'action (au besoin, pour les nouveaux membres); • Impliquer les membres dans la réalisation d'actions les concernant. |
| Rencontre des parents en assemblée générale | <ul style="list-style-type: none"> • Faire un retour sur la démarche d'accompagnement et de soutien et présenter le plan d'action (au besoin, pour les nouveaux membres); • Impliquer les parents dans la réalisation d'actions les concernant. |
| Rencontre avec le conseil d'élèves et le comité d'élèves en environnement | <ul style="list-style-type: none"> • Faire un retour sur la démarche d'accompagnement et de soutien et présenter le plan d'action (au besoin, pour les nouveaux membres); • Voir les arrimages possibles entre les actions prévues par ces comités et celles du plan d'action. |
| Rencontre 2-1 comité de pilotage | <ul style="list-style-type: none"> • Faire une mise à jour des membres; • Revoir le fonctionnement du comité; • Planifier les étapes d'accompagnement et l'échéancier de l'année 2; • Répartir les responsabilités de chacun-e; • Réfléchir aux stratégies de mobilisation et de communication auprès de la communauté éducative. |
| Rencontre 2-2 comité de pilotage | <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la réalisation d'actions prévues à l'année 2. |
| Rencontres avec les partenaires de proximité | <ul style="list-style-type: none"> • Présenter la démarche d'accompagnement et de soutien à la transition écologique et le plan d'action; • Discuter des synergies possibles et des partenariats à développer. |
| Rencontre 2-3 comité de pilotage | <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la réalisation d'actions prévues à l'année 2. |

| Activité | Descriptif |
|----------------------------------|---|
| Rencontre 2-4 comité de pilotage | <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la réalisation d'actions prévues à l'année 2. |
| Rencontre 2-5 comité de pilotage | <ul style="list-style-type: none"> • Faire un bilan des actions accomplies. • Préparer l'année suivante. |
| Activité de conclusion | <ul style="list-style-type: none"> • Présenter le bilan des actions accomplies; • Promouvoir l'implication de la communauté; • Réaliser une activité mobilisante. |
| Reddition de compte | <ul style="list-style-type: none"> • Pour chacune des rencontres et activités en lien avec la démarche d'accompagnement et de soutien à la transition écologique, inscrire le nombre de personnes présentes et le temps consacré dans le tableau de reddition de compte. |

Année 3

| Activité | Descriptif |
|---|---|
| Rencontre avec les membres de la direction | <ul style="list-style-type: none"> Planifier les étapes d'accompagnement et l'échéancier de l'année 3. Présenter le déroulement de l'analyse environnementale (diagnostic environnemental, bilan carbone et caractérisation). |
| Analyse environnementale | <ul style="list-style-type: none"> Collecter, réviser et remplir des documents (formulaire); Réaliser une caractérisation des matières résiduelles; Distribuer le questionnaire sur l'écoresponsabilité et l'écocitoyenneté à toute la communauté (élèves, membres du personnel, parents); Réaliser une visite, faire des entrevues avec les responsables du service de l'entretien et de la cafétéria, et procéder à des observations sur le terrain; Analyser les données collectées et rédiger le rapport d'analyse environnementale. |
| Rencontre du personnel | <ul style="list-style-type: none"> Faire un retour sur la démarche d'accompagnement et de soutien et présenter le plan d'action (au besoin, pour les nouveaux membres); Impliquer le personnel dans la réalisation d'actions les concernant. |
| Rencontre du personnel enseignant-es | <ul style="list-style-type: none"> Discuter de l'intégration des notions liées à l'environnement, la transition écologique, l'écoresponsabilité et l'écocitoyenneté au sein des contenus pédagogiques. |
| Rencontre avec le conseil d'établissement ou le conseil d'administration | <ul style="list-style-type: none"> Faire un retour sur la démarche d'accompagnement et de soutien et présenter le plan d'action (au besoin, pour les nouveaux membres); Impliquer les membres dans la réalisation d'actions les concernant. |
| Rencontre des parents en assemblée générale | <ul style="list-style-type: none"> Faire un retour sur la démarche d'accompagnement et de soutien et présenter le plan d'action (au besoin, pour les nouveaux membres); Impliquer les parents dans la réalisation d'actions les concernant. |
| Rencontre avec le conseil d'élèves et le comité d'élèves en environnement | <ul style="list-style-type: none"> Faire un retour sur la démarche d'accompagnement et de soutien et présenter le plan d'action (au besoin, pour les nouveaux membres); Voir les arrimages possibles entre les actions prévues par ces comités et celles du plan d'action. |
| Rencontre 3-1 comité de pilotage | <ul style="list-style-type: none"> Faire une mise à jour des membres; Revoir le fonctionnement du comité; Planifier les étapes d'accompagnement et l'échéancier de l'année 3; Répartir les responsabilités de chacun-e; Réfléchir aux stratégies de mobilisation et de communication auprès de la communauté éducative. |
| Rencontre 3-2 comité de pilotage | <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la réalisation d'actions prévues à l'année 3; Planifier le "Grand rendez-vous" avec toute la communauté. |

| Activité | Descriptif |
|--|---|
| Rencontre 3-3 comité de pilotage | <ul style="list-style-type: none"> • Présenter les résultats de l'analyse environnementale; • Analyser les progrès accomplis; • Commencer le travail de mise à jour du plan d'action. |
| Rencontre avec les partenaires de proximité | <ul style="list-style-type: none"> • Présenter le projet d'accompagnement et de soutien à la démarche de transition écologique et le plan d'action aux nouveaux partenaires; • Discuter des synergies possibles et des partenariats à développer. |
| Rencontre 3-4 comité de pilotage | <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'actualisation du plan d'action pour les 3 années à venir; • Débuter les discussions pour l'autonomisation du comité. |
| Rencontre 3-5 comité de pilotage | <ul style="list-style-type: none"> • Faire un bilan des actions accomplies; • Finaliser le plan d'action pour les 3 années à venir; • Préparer l'activité de conclusion; • Préparer l'année suivante. |
| Activité de conclusion | <ul style="list-style-type: none"> • Présenter le bilan des actions accomplies au cours de la 3e année. |
| "Grand rendez-vous" avec toute la communauté éducative | <ul style="list-style-type: none"> • Présenter un résumé des actions réalisées depuis le début de l'accompagnement; • Promouvoir l'implication de la communauté pour la suite de la transition écologique de l'école. |
| Reddition de compte | <ul style="list-style-type: none"> • Pour chacune des rencontres et activités en lien avec la démarche d'accompagnement et de soutien à la transition écologique, inscrire le nombre de personnes présentes et le temps consacré dans le tableau de reddition de compte. |



5248, Boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2T 1S1

lab22.org

info@Lab22.org

514 360-1304